

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/02/2010 14:35

le fils de mon compagnon de 17 ans consomme régulièrement du cannabis. Pour lui il n'y a aucun danger à cela, de plus est soutenu dans ce sens par ses copains (qui en consomment également). On lui a proposé de consulter un psychologue, il n'en voit pas l'utilité (ne suis pas malade).

Que faire pour l'aider ? comment devons nous nous comporter avec lui en sachant que tout essai de discuter avec lui est refusé ?

Mise en ligne le 24/02/2010

Bonjour,

la consultation d'un psychologue est effectivement une piste possible, mais une consommation de cannabis, même régulière, n'est pas forcément le signe d'une souffrance nécessitant d'en parler avec un psychologue. En effet, bien que le cannabis soit une drogue pour laquelle la dépendance est psychologique, celle-ci ne s'installe pas systématiquement. Elle varie suivant les individus et les raisons de consommer qui sont différentes pour chacun.

Une première aide qui pourrait lui être apportée serait donc de tenter d'aborder les raisons qui pourraient expliquer sa consommation régulière, plutôt que d'emblée la question du cannabis. Il s'agirait donc de comprendre à quoi cela vient répondre, comme par exemple s'apaiser, moins penser à certains soucis, ou bien pour trouver sa place dans un groupe...

Il est aussi possible d'en consommer pour vivre les effets "positifs" de ce produit, comme la convivialité en groupe par exemple.

Vous écrivez que toute discussion est impossible, or sans dialogue, il est difficile de construire une relation d'aide. Là aussi il serait pertinent de comprendre les raisons de son refus de dialoguer, pouvoir l'amener à évoquer son mal-être, afin de réellement comprendre ce qui le lie à ce produit.

Par cette démarche, il s'agit qu'il ne se sente pas jugé afin qu'il puisse se livrer et parler de lui.

Si vous éprouvez des difficultés pour établir cette communication, vous avez la possibilité de contacter l'un de nos écouteurs au 0800.23.13.13 (De 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) afin d'être écoutée et conseillée, voire orientée vers des lieux de consultation et d'aide pour les parents et les jeunes.

Cordialement.
